

dées par les ministères. Aussi un bill codifiant les lois relatives aux dépenses de deniers publics et deux, sinon trois, autres projets de loi au sujet desquels nous prendrons une décision d'ici à une semaine. J'ai répondu ainsi à la question que l'on m'a posée au sujet de la procédure relative au budget, parce que le comité étudiant la loi des droits d'auteur nous a fait son rapport. Nous devons signifier notre adhésion à la convention de Rome avant le premier juillet; c'est pourquoi il y a peut-être lieu de faire une exception pour cette loi et une ou deux autres mesures, notamment une loi de finance provisoire, avant de proposer à la Chambre la motion adoptée l'an dernier, le 7 mai. A ce moment nous pourrions indiquer clairement toutes les mesures qui resteraient au programme législatif.

ORDRE DE LA CHAMBRE N° 285

EMPLOYÉS DU *Mikula* VENANT DU COMTÉ DE TÉMISCOUATA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata) (Texte): Je voudrais demander à l'honorable ministre de la Marine (M. Duranleau) à quelle date il pourra répondre à un ordre de la Chambre qui a d'abord été inscrit à l'ordre du jour comme question et qui, par mégarde, a été changé en l'ordre de la Chambre n° 285, au sujet des employés du *Mikula* qui viennent du comté de Témiscouata. L'honorable ministre de la Marine serait-il assez bon de dire quand il pourra répondre à cet ordre de la Chambre?

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine) (Texte): Est-ce que l'honorable député pourrait me dire exactement quelle était la question posée?

M. POULIOT: Je vais envoyer une copie de l'ordre de la Chambre à l'honorable ministre.

L'hon. M. DURANLEAU: Concernant la question qui vient de m'être posée au sujet du *Mikula*, j'avais la réponse devant moi depuis plusieurs jours et je me demandais ce qui était advenu de cette question, ne la voyant plus sur le *Feuilleton* de la Chambre. S'il y a eu un ordre de la Chambre à ce sujet, je vais immédiatement déposer la réponse sur la table de la Chambre.

CONFERENCE IMPERIALE

VOYAGE DE L'HONORABLE MAURICE DUPRÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata) (Texte): Je demanderais à l'honorable solliciteur général de bien vouloir être assez bon de me dire quand il pourra répondre [Le très hon. M. Bennett.]

dre à l'ordre de la Chambre du 28 mai au sujet de son voyage à la Conférence impériale.

L'hon. MAURICE DUPRÉ (solliciteur général) (Texte): Je dirai à mon honorable ami que nous suivrons la procédure ordinaire, et lorsque les renseignements me parviendront je les déposerai sur le bureau de la Chambre.

QUESTION DE PRIVILEGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, puis-je vous signaler un autre incident de cette même séance de la Chambre. C'est une question propre à intéresser tous les honorables députés. Le premier juin, en même temps que le ministre des Travaux publics répondait à la question n° 59, le très honorable premier ministre demandait qu'elle soit transformée en une demande de documents. A la page 2347 des *Débats* de ce jour, on voit la réponse à la question, tandis qu'aux procès-verbaux du même jour apparaît la demande de documents, auquel on a déjà répondu dans le hansard. Je désire prendre le parti des ministres et demander à mon très honorable ami le premier ministre de leur donner plus de latitude dans la Chambre. Je veux poser une autre question.

M. L'ORATEUR: L'honorable député ne devrait pas abuser de la patience de la Chambre.

M. POULIOT: Très bien! en voilà assez pour aujourd'hui.

DISCUSSION DU BUDGET

SUITE DE LA DISCUSSION SUR L'EXPOSÉ ANNUEL DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le lundi, 1^{er} juin, sur la motion du très honorable R. B. Bennett (ministre des Finances), invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

L'hon. J. L. RALSTON (Shelburne-Yarmouth): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de ce que mon premier mot puisse être une parole de félicitation à l'adresse du premier ministre (M. Bennett) pour le discours qu'il a prononcé lundi dernier. Je crains fort de ne pouvoir aujourd'hui prodiguer les compliments à la même adresse. Je me hâte donc d'assurer mon très honorable collègue que la Chambre et le pays apprécient fort la peine qu'il s'est donnée pour consigner au hansard un état fort complet des affaires du pays au cours de ces dernières années. Je suis sûr que la Chambre et, particulièrement les nouveaux députés, ac-